

Balade notariale en forêt privée (Atelier CRIDON)

Niveau : Expert

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires et collaborateurs

Compétences pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître les principaux dispositifs de défiscalisation forestière.
- Savoir l'essentiel sur le régime juridique et fiscal du groupement forestier.
- Avoir une vision globale des dispositifs fiscaux spécifiques aux bois et forêts et aux parts de groupements forestiers.
- Connaître l'existence des divers documents de gestion durable de la forêt, savoir ce qu'est un plan simple de gestion et dans quels cas un propriétaire forestier doit le souscrire.
- Connaître les principales règles en matière de coupes/défrichements/reboisements après coupe rase.

Contenu :

I. UNE FORÊT

- Plan simple de gestion et autres documents de gestion durable
- Réglementation des coupes/défrichements/reboisements après coupe rase
- Propriété forestière et fiscalité (forfait forestier, DEFI forêt, IFI...)
- La détention à travers une structure sociétaire : le groupement forestier

II. TRANSMETTRE UNE FORÊT

- Transmission à titre gratuit d'une forêt et régime fiscal de faveur (dit Loi Sérot-Monichon)
- Transmission de bois et forêts
- Transmission de parts de groupements forestiers
- Vente d'une forêt
- Vente d'une coupe de bois sur pied
- Abattement supplémentaire pour le calcul des plus-values immobilières
- Régimes de plus-values applicables aux cessions de bois par un groupement forestier et aux cessions de parts de groupements forestiers

Prérequis :

- Avoir déjà été confronté à la transmission de bois et forêts et/ou de parts de groupement forestier
- Avoir quelques notions de fiscalité

Modalités pédagogiques :

Page 1 sur 2

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ **DELEGATION LYON** : 58, Boulevard des Belges 69006 LYON

Tél. +33 4 78 93 66 10– Fax : +33 4 78 94 90 55– Courriel : lyon@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Exposé théorique

Propos illustrés de jurisprudences récentes

Progression pédagogique (des règles de base aux cas les plus complexes)

Cas pratiques/étude de cas/ séries d'exemples concrets

Schémas de synthèse / Tableaux de synthèse

Support visuel

Rappel des principes

Modalités techniques :

Salle de formation adaptée avec tableau et/ou paperboard et vidéoprojecteur.

Un support de formation est remis au stagiaire.

Modalités d'exécution :

Formation présentielle